

## Complément de réponses de Gazifère (suivi de la décision D-2019-132)

Dans sa décision D-2019-132, la Régie demande à Gazifère de compléter les réponses fournies à l'ACEFO aux questions 5.1 et 5.2 en « ...expliquant les variations des volumes par rapport au plan approuvé dans le cadre de la phase 4 du présent dossier aux fins de l'approbation de son plan d'approvisionnement 2020-2022 ».

Le tableau qui suit présente donc une comparaison des plans d'approvisionnement déposés dans le cadre de la phase 4 et de la phase 6 pour l'année 2020. La colonne « écart » désigne les écarts entre ces deux plans pour l'année 2020.

	<b>Approvisionnement gazier</b>		<b>10<sup>3</sup>m<sup>3</sup></b>
	<b>2020 Phase IV</b>	<b>2020 Phase VI</b>	<b>Écart</b>
Résidentiel	73,128	74,228	1,100
Commercial	77,465	80,222	2,757
Industriel	40,047	40,047	0
	190,641	194,498	3,857
PGEÉ (1) - Résidentiel	4,912	4,916	4 (1)
PGEÉ (1) - Commercial	3,927	3,714	(213) (1)
	181,802	185,867	4,065
Ventes totales	181,802	185,867	4,065

**Note (1):** L'écart au PGEÉ s'explique par l'inclusion des économies réelles de 2018 plutôt que des économies du budget 2018 pour l'année 2018.

Les explications d'écarts pour les secteurs résidentiel et commercial sont présentées dans le tableau ici-bas. Le secteur industriel n'affiche aucun écart entre la phase 4 et la phase 6.

**GAZIFÈRE INC.**  
**ÉTAT ANNUEL DU NOMBRE DE CLIENTS,**  
**DES REVENUS DE DISTRIBUTION ET DES REVENUS TOTAUX**  
**CAUSE TARIFAIRE 2020 - Phase VI**  
**ANNÉE 2020**

NO DE LIGNE	DESCRIPTION	Année 2020 - Phase VI (1)		Année 2020 - Phase IV (2)		Écart Année 2020 (Phase VI) vs.	
		NOMBRE DE CLIENTS 1	VOLUMES (1000 m <sup>3</sup> ) 2	NOMBRE DE CLIENTS 1	VOLUMES (1000 m <sup>3</sup> ) 2	NOMBRE DE CLIENTS 1	VOLUMES (1000 m <sup>3</sup> ) 2
1	RÉSIDENTIEL SANS CHAUFFAGE Tarif 2	5,333	2,800.8	5,413	2,761.0	-80	39.8 (4)
2	RÉSIDENTIEL AVEC CHAUFFAGE Tarif 2	35,286	66,507.0	35,614	65,452.0	-328	1,055.0 (5)
3	Tarif 2 - Service DAWN-T	2	3.5	2	3.3	0	0.2
4	TOTAL RÉSIDENTIEL	40,621	69,311.3	41,029	68,216.3	-408	1,095.0 (6)
5	COMMERCIAL SANS CHAUFFAGE Tarif 1	330	5,076.3	317	4,836.7	13	239.7 (7)
6	Tarif 1 - Service DAWN-T	5	315.2	5	275.5	0	39.7 (8)
7	Total	335	5,391.5	322	5,112.2	13	279.3
8	COMMERCIAL AVEC CHAUFFAGE Tarif 1	2,936	62,805.7	2,971	60,641.5	-35	2,164.2 (9)
9	Tarif 1 - Service DAWN-T	32	8,068.7	27	7,542.8	5	525.8 (10)
10	Tarif 3	2	242.0	2	242.0	0	0.0
11	Total	2,970	71,116.4	3,000	68,426.3	-30	2,690.1
12	TOTAL COMMERCIAL	3,305	76,507.9	3,322	73,538.5	-17	2,969.4
13	INDUSTRIEL SANS CHAUFFAGE Tarif 1	6	1,865.9	6	1,865.9	0	0.0
14	Tarif 5 - Service DAWN-T	1	17,300.0	1	17,300.0	0	0.0
15	Total	7	19,165.9	7	19,165.9	0	0.0
16	INDUSTRIEL AVEC CHAUFFAGE Tarif 1	3	975.7	3	975.7	0	0.0
17	Tarif 4 - Service DAWN-T	1	3,631.8	1	3,631.8	0	0.0
18	Tarif 5	0	0.0	0	0.0	0	0.0
19	Total	4	4,607.5	4	4,607.5	0	0.0
20	INDUSTRIEL - INTERRUPTIBLE Tarif 9	1	2,479.8	1	2,479.8	0	0.0
21	Tarif 9 - Service DAWN-T	2	13,794.2	2	13,794.2	0	0.0
22	Total	3	16,274.0	3	16,274.0	0	0.0
23	TOTAL INDUSTRIEL	14	40,047.3	14	40,047.3	0	0.0
24	GRAND TOTAL	43,940	185,866.5	44,365	181,802.1	-425 (3)	4,064.4

NOTES: (1) Voir GI-69, document 1, révisé le 2019-10-25

(2) Voir GI-38, document 1, page 2 de 2

(3) Pour la mise à jour du plan d'approvisionnement dans le cadre de la phase VI du présent dossier, l'écart du nombre de clients par catégorie de tarifs découle du nombre réel de clients au 31 décembre 2018 pour des additions totales de 308 comparativement à 678 selon les projections de l'année 2018, ainsi que de la projection révisée de l'année 2019, soit les additions réelles de janvier et février combinées aux projections de mars à décembre pour des additions totales de 652 comparativement à 707 selon les projections initiales de l'année 2019 soumises en Phase IV.

(4) L'écart de volume découle de l'écart du nombre de clients multiplié par l'écart des volumes annuels moyens. Les volumes moyens de la Phase IV étaient de 510.1 m<sup>3</sup> comparativement à des volumes moyens de 525.2 m<sup>3</sup> lors de la révision du plan d'approvisionnement en Phase VI.

(5) L'écart de volume découle de l'écart du nombre de clients multiplié par l'écart des volumes annuels moyens. Les volumes moyens de la Phase IV étaient de 1837.8 m<sup>3</sup> comparativement à des volumes moyens de 1884.8 m<sup>3</sup> lors de la révision du plan d'approvisionnement en Phase VI.

(6) L'écart de volume découle de l'écart du nombre de clients multiplié par l'écart des volumes annuels moyens. Les volumes moyens de la Phase IV étaient de 1662.6 m<sup>3</sup> comparativement à des volumes moyens de 1706.3 m<sup>3</sup> lors de la révision du plan d'approvisionnement en Phase VI.

(7) L'écart de volume découle de l'écart du nombre de clients multiplié par l'écart des volumes annuels moyens. Les volumes moyens de la Phase IV étaient de 15 257.7 m<sup>3</sup> comparativement à des volumes moyens de 15 382.8 m<sup>3</sup> lors de la révision du plan d'approvisionnement en Phase VI.

(8) L'écart de volume découle de l'écart du nombre de clients multiplié par l'écart des volumes annuels moyens. Les volumes moyens de la Phase IV étaient de 55 105.7 m<sup>3</sup> comparativement à des volumes moyens de 63 038.5 m<sup>3</sup> lors de la révision du plan d'approvisionnement en Phase VI.

(9) L'écart de volume découle de l'écart du nombre de clients multiplié par l'écart des volumes annuels moyens. Les volumes moyens de la Phase IV étaient de 20 411.1 m<sup>3</sup> comparativement à des volumes moyens de 21 391.6 m<sup>3</sup> lors de la révision du plan d'approvisionnement en Phase VI.

(10) L'écart de volume découle de l'écart du nombre de clients multiplié par l'écart des volumes annuels moyens. Les volumes moyens de la Phase IV étaient de 279 364.0 m<sup>3</sup> comparativement à des volumes moyens de 252 146.2 m<sup>3</sup> lors de la révision du plan d'approvisionnement en Phase VI.